

# Message du ministre



Le Budget 2008 met à profit l'économie solide et stable du Manitoba et vise à réaliser les priorités des Manitobains et Manitobaines.

Nous avons confiance en la capacité du Manitoba de continuer à grandir et à prospérer en dépit du climat d'incertitude actuel de l'économie mondiale.

Au cours des huit dernières années, le Manitoba a bénéficié :

- de six améliorations importantes de sa cote de crédit;
- de réductions fiscales sans précédent pour les familles et les entreprises;
- de taux d'emploi à des niveaux record;
- de l'investissement le plus important de l'histoire du Manitoba dans la réfection routière;
- d'une augmentation du nombre de médecins et d'infirmières et infirmiers travaillant au Manitoba;
- d'un engagement à protéger les eaux et l'environnement du Manitoba;
- des frais de scolarité parmi les plus abordables au Canada.

Les priorités du Budget 2008 sont les suivantes : apporter un soutien accru aux soins de santé, protéger nos eaux et notre environnement, réduire les impôts et les taxes des familles, des diplômés et des entreprises manitobaines, hausser le financement consacré à la sécurité de nos collectivités, et investir dans l'infrastructure manitobaine de façon soutenue.

Nous vous invitons à découvrir ce que le budget provincial de cette année signifie pour vous.

Le ministre des Finances,

*Greg Selinger*

Greg Selinger

## LE BUDGET DU MANITOBA 2008

### POSSIBILITÉS ET CONTINUITÉ

Réaliser les priorités des Manitobains



### Ce que le Budget du Manitoba signifie pour VOUS



# L'économie croissante du Manitoba



L'économie solide et stable du Manitoba connaît une croissance soutenue depuis les huit dernières années. Cette croissance a créé des possibilités pour nos jeunes, nos familles et nos entreprises. Le Budget 2008 s'appuie sur ces assises solides et place le Manitoba en bonne position pour relever les défis à venir au sein de l'économie mondiale.

- Croissance de l'économie manitobaine de 3 % en 2007, dépassant celle du Canada pour la deuxième année consécutive.
- Augmentation du nombre d'emplois de 1,6 % l'année dernière, compte tenu du taux d'emploi et du taux de participation au marché du travail qui ont atteint des niveaux record.
- Hausse de 4,2 % des rémunérations hebdomadaires moyennes en 2007, soit la croissance la plus forte en près de 20 ans.
- Croissance de la population la plus élevée depuis 25 ans en 2007.
- Hausse de 14 % des mises en chantier l'année dernière, un taux nettement supérieur aux gains modestes du Canada.
- Augmentation de 9,5 % des investissements privés en 2007. Le Manitoba occupera la première place au Canada avec une augmentation de 22 % en 2008.
- Croissance de 18 % des recettes monétaires agricoles en 2007, presque le double de la croissance nationale.
- Hausse de 13 % des exportations du Manitoba vers l'étranger l'année dernière, le Canada ayant connu une hausse de seulement 2 %.

« L'économie du Manitoba tournera encore à plein régime cette année. »

Source : Conference Board of Canada, mars 2008



## Plus de possibilités pour les jeunes manitobains



Le Budget 2008 aide les jeunes manitobains à atteindre leurs objectifs en offrant un plus grand accès à l'éducation et à la formation, en améliorant nos installations d'enseignement et en créant des possibilités de carrière ici-même au Manitoba.

- Économies d'impôts de 20 M\$, en 2008, pour les diplômés postsecondaires qui vivent et travaillent au Manitoba, grâce au remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité.
- 8 M\$ de plus sur trois ans pour le programme de bourses d'études du Manitoba, doublant ainsi le soutien pour passer à 16 M\$.
- Réduction d'un point de pourcentage du taux d'intérêt des prêts étudiants.
- Plus de 100 M\$ au cours des deux prochaines années pour des projets d'immobilisations dans les établissements postsecondaires du Manitoba.
- Nouveaux fonds pour des places de formation d'apprenti dans le cadre d'un engagement de créer 4 000 places au cours des quatre prochaines années.
- 53,5 M\$ de plus pour les écoles publiques, la plus forte augmentation en 25 ans.
- 1 M\$ pour accroître le taux d'obtention du diplôme secondaire et aider les élèves qui poursuivent des études postsecondaires.
- Ressources additionnelles allouées au Collège Red River pour la mise sur pied d'un nouveau campus dans la région d'Entre-les-Lacs, centré sur Peguis et Fisher River.

M\$ millions de dollars

## Bâtir le Manitoba

Le Budget 2008 continue d'ouvrir la voie vers un avenir plus prometteur pour tous les Manitobains et Manitobaines. L'essor du secteur de la construction au Manitoba, que ce soit de maisons ou de routes, témoigne de la croissance et de la prospérité de notre province.

- Financement du plan actuel de 4 G\$ sur 10 ans visant l'amélioration des routes et des ponts du Manitoba. Des travaux sont prévus sur 1 300 km de route cette année.
- 15 M\$ pour l'inspection, l'entretien et la remise en état des ponts de la province.
- Financement des travaux préliminaires de construction d'un passage supérieur à l'intersection de la route 16 et de la Transcanadienne.
- Financement de la modernisation des installations de traitement des eaux usées de nombreuses collectivités, dont Le Pas et Roblin.
- 150 M\$ pour des projets municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les régions rurales et du nord du Manitoba.
- Poursuite des travaux d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Une fois terminé, le canal fournira une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans.

G\$ milliards de dollars M\$ millions de dollars

# Poursuite de notre engagement à l'égard des soins de santé

Fournir des soins de santé de qualité demeure la plus grande priorité. En investissant dans la formation et le recrutement de médecins et de personnel infirmier et dans la modernisation des installations, le Budget 2008 apporte à notre système de santé les fonds dont il a besoin pour fournir de meilleurs soins de santé plus rapidement.

- 7,2 M\$ pour la formation et le recrutement de médecins au Manitoba.
- Nouveau financement pour former plus d'infirmières et infirmiers, grâce à l'ajout de 40 places de formation.
- 3 M\$ pour le recrutement d'un plus grand nombre d'infirmières et infirmiers, d'aides en soins de santé et de travailleurs des services paramédicaux dans les foyers de soins personnels.
- 1,2 M\$ pour la création de postes d'infirmières et infirmiers praticiens dans les salles d'urgence, les cliniques et les milieux de soins actifs.
- 1,8 M\$ pour le dépistage du cancer, afin d'assurer un diagnostic précoce et un traitement plus rapide.
- 20 M\$ pour la construction d'un centre anticancéreux régional dans l'ouest du Manitoba, à Brandon.
- 5 M\$ pour le réaménagement du service d'urgence de l'Hôpital général du district Portage.
- 2,4 M\$ pour l'augmentation des services de dialyse un peu partout dans la province, au bénéfice de collectivités comme Berens River, Gimli, Hodgson et Peguis.

M\$ millions de dollars



Les délais d'attente pour un traitement par radiothérapie, un examen par IRM, un examen par tomographie et le remplacement de la hanche ou du genou ont tous été réduits de plus de 50 %.

# Des familles saines



Le Budget 2008 vise à maintenir les conditions qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre et élever une famille en offrant plus de soutien aux familles manitobaines.

- 5 M\$ additionnels pour les services de garderie, y compris davantage de places, un nouveau fonds de formation et de recrutement et des augmentations de salaire.
- 16,6 M\$ pour améliorer le logement au Manitoba.
- 3,5 M\$ pour le Programme d'allocations-logement du Manitoba.
- 23,7 M\$ pour les services de thérapie pédiatrique, y compris de physiothérapie, d'orthophonie et d'ergothérapie.
- 23 M\$ additionnels pour la protection des enfants.
- Augmentation de 12,4 M\$ du financement des programmes d'aide à la vie en société.
- Nouveau programme d'initiation au sport visant à aider plus de jeunes à participer à des activités sportives en finançant de l'équipement et des fournitures.

M\$ millions de dollars

# Des collectivités sûres et en pleine croissance

La force du Manitoba réside dans ses collectivités. Le Budget 2008 leur fournit le financement dont elles ont besoin pour grandir et s'épanouir.



- Financement additionnel pour le programme Quartiers vivants et pour l'ajout de cinq lieux-phares du programme Lighthouse où les jeunes pourront participer à des activités en dehors des heures de cours.
- Près de 1 M\$ de plus pour le programme Place aux communautés afin d'aider à la construction ou à l'amélioration d'installations communautaires.
- Financement pour la création de 20 postes d'agents de police, dont dix à Winnipeg et deux à Brandon, et pour l'ajout de procureurs de la Couronne.
- Financement pour plus de bibliothèques, dont plusieurs dans des collectivités autochtones.
- Financement pour le projet de Renaissance Brandon en vue d'aider à revitaliser des vieux quartiers de Brandon et son centre-ville.
- 1,1 M\$ de plus pour les activités d'extinction des incendies.
- Augmentation de 6 % du Fonds de croissance du Manitoba, qui fournit de l'aide aux municipalités à l'extérieur de Winnipeg.
- Plus de 200 M\$ pour Winnipeg afin d'appuyer des services comme l'amélioration des routes, le transport en commun et la sécurité publique.

M\$ millions de dollars

# Protéger l'eau et l'environnement

Le Manitoba a la chance de disposer d'abondantes ressources naturelles. Nos réserves d'eau douce et propre et nos vastes régions sauvages à l'état vierge constituent un héritage que nous devons préserver et protéger pour les générations futures. Le Budget 2008 continue d'investir dans des programmes et des projets de protection de ces précieuses ressources.

- Plan de financement pluriannuel visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Nouvelles ressources pour améliorer la surveillance et l'inspection des installations septiques et pour assurer la surveillance et l'application des règlements concernant l'épandage du fumier.
- Nouveau programme de conservation de l'eau favorisant l'achat d'appareils électroménagers et de dispositifs économiseurs d'eau.
- 5,3 M\$ accordés aux districts de conservation.
- Poursuite du financement de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba.
- Financement additionnel pour Conservation de la nature Canada, portant l'engagement de 2008 à 400 000 \$.
- Augmentation des fonds de fonctionnement du Centre d'interprétation du marais Oak Hammock.

M\$ millions de dollars



Ces deux dernières années, le Manitoba a été classé premier au pays par l'Alliance canadienne d'efficacité énergétique.



# L'essentiel : réduire les taxes et les impôts des Manitobains et Manitobaines

L'allègement fiscal à long terme offert par le Manitoba donne des résultats. L'année dernière, notre province a affiché le deuxième taux de croissance des ventes au détail au Canada et le taux le plus élevé de croissance des investissements en immobilisations au pays. Le Budget 2008 poursuit sur cette lancée en proposant d'autres allègements fiscaux aux familles et aux entreprises.

## IMPÔTS DES PARTICULIERS

- Augmentation du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation à 600 \$, permettant aux contribuables de réaliser des économies de 24,5 M\$ annuellement.
- Augmentation à 70 % du remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles, ce qui représente des économies de plus de 30 M\$ en 2008 pour les propriétaires de terres agricoles.
- Offre d'un crédit d'impôt pour les soignants primaires, procurant aux Manitobains et Manitobaines admissibles jusqu'à 1 020 \$ en allocations par an.
- Augmentation de 100 \$ du montant personnel de base, réduisant ainsi l'impôt sur le revenu des particuliers pour tous les contribuables.
- Ajustement des tranches et des taux d'imposition : le taux pour la tranche la plus basse sera réduit à 10,8 %, le seuil pour la tranche intermédiaire sera rehaussé à 31 000 \$ et le seuil pour la tranche supérieure sera rehaussé à 67 000 \$.

## IMPÔTS DES ENTREPRISES

- Réduction additionnelle du taux d'imposition des petites entreprises, déjà le plus faible au pays, à 1 %, permettant aux entreprises du Manitoba d'épargner 9,7 M\$ de plus par an.
- Réduction à 13 % du taux général d'imposition des sociétés en juillet 2008 et à 12 % en juillet 2009, avec comme objectif de le réduire à 11 % dans les années à venir.
- Élimination de l'impôt sur le capital des corporations pour les entreprises de fabrication et de transformation le 1<sup>er</sup> juillet 2008, ce qui leur permettra d'économiser 25 M\$.
- Prolongement du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication jusqu'à la fin de 2011.

M\$ millions de dollars

## Taux d'imposition des petites entreprises au Canada en 2009

